



CLUB AÏKIDO J.A. ISLE
Maison des Associations
16 avenue de la République
87170 ISLE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 28 janvier 2025

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation des Comptes de Résultat 2024 et Prévisionnel 2025.
- 2. Approbation du Rapport d'activité 2024 et actions 2025.
- 3. Mandats à donner de façon pérenne et reconductible, jusqu'à un éventuel abandon de leurs postes attribués au sein du Bureau de l'association, quelle qu'en soit la cause, pour les demandes de subventions.
 - à Gérard GROWAS, Trésorier pour la demande de subvention Municipale à venir.
 - à Jean-Paul GASQUET, Vice Président pour la demande de subvention Départementale à venir.
- 4. Questions diverses.

L'AG s'est donc tenue ce mardi 28 janvier 2025, comme par le passé, un soir de cours, sur les mêmes horaires, à partir de 20h à la nouvelle salle de Mérignac mise gratuitement à disposition des associations par la municipalité d'Isle que nous remercions ici bien volontiers.

En conformité avec les Statuts du Club et en présence de 13 Aïkidoka licencié(e)s au Club, dont 2 muni(e)s de 3 pouvoirs, soit 16 votant(e)s sur un potentiel de 24 licencié(e)s. Quorum farouchement respecté.

1. APPROBATION DES COMPTES DE RESULTAT 2024 ET PREVISIONNEL 2025.

Après transmission des documents comptables, (journal intégral et grand livre) par le trésorier sortant Gérard GROWAS, les comptes de résultat de l'année 2024 et le budget prévisionnel 2025 sont approuvés à l'unanimité des présents. Quitus est donc donné à l'unanimité au trésorier sortant pour sa gestion globale.

2. RAPPORT D'ACTIVITE 2024 – ACTIONS 2025.

Le rapport d'activité a été rédigé et transmis par Gérard GROWAS, Enseignant principal et trésorier du Club. Il est approuvé à l'unanimité des présents.

3. MANDATS A DONNER POUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS.

- Mandat a été donné de façon pérenne et reconductible jusqu'à un éventuel abandon de son poste de Trésorier, quelle qu'en soit la cause, à Gérard GROWAS, enseignant du Club et Trésorier pour instruire le dossier de demande de subvention auprès de la mairie d'Isle.
- Mandat a été pareillement donné de façon pérenne et reconductible jusqu'à un éventuel abandon de son poste de Vice Président, quelle qu'en soit la cause, à Jean-Paul GASQUET, enseignant du Club et vice président pour instruire la demande de subvention auprès du conseil départemental.

4. Questions diverses.

Aucune autre question particulière n'a été soulevée. Toutefois, la tenue de cette AG autour d'un cercle aussi convivial que chaleureux, mitonnée à la « bonne franquette » fut l'objet de nombreux échanges autour de l'Aïkido, tels le calendrier des stages, les déplacements, de l'intérêt à participer au plus grand nombre de stages possibles, notamment ceux des CEN de la FFAB, de l'évolution et de la progression de la pratique au sein du Club, un peu du passé et beaucoup sur le présent qui inclut en son sein le futur immédiat, bien entendu. Inutile de préciser combien plats et délicatesses de bouches apportés par chacune et chacun donnèrent à ces moments précieux grande joie et satisfaction. Et cela va mieux en le disant ☺ ☺ ☺.

L'ordre du jour épuisé, l'AG du Club Aïkido J.A. Isle est close en ce mardi 28 janvier 2025 à 23h.

Fait à Isle, le 30 janvier 2025.

Le Président

Abder ENNEBET

Le Trésorier

Gérard GROWAS

Membre du CD

Evguenia KOUKOVA

Membre du CD

Pascal FOUILLOUD